



Bulletin Agro-Météorologie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (www.ma.gouv.ml)-MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE (www.mep.gouv.ml)

29 août 2016

DECADE DU 11 AU 20 AOUT 2016



Situations météorologique et hydrologique

La situation synoptique au cours de la période du 11 au 20 août 2016 a été caractérisée par la poursuite des activités pluvio-orageuses, fréquentes et importantes, engendrant des pluies d'intensité faible à forte dans toutes les régions.

Les quantités de pluies recueillies pendant la décade ont été normales à excédentaires excepté le Sud-ouest de la région de Sikasso et le centre de la région de Ségou où elles ont été déficitaires. A la date du 20 août 2016 le cumul des pluies recueillies depuis le 1er mai est normal à excédentaire sauf à Koutiala et Nara où il est légèrement déficitaire. Comparé au cumul de l'année dernière il est en général supérieur.

La situation hydrologique de la deuxième décade du mois d'août a été marquée par la montée franche de niveau sur tous les cours d'eau. Le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantali se poursuit normalement. Les hauteurs moyennes décadaires sont supérieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Sénégal à Kayes, du Bafing

à Bafing-Makana et du Bakoye à Oualia. Elles sont supérieures à celles d'une année moyenne pour la même période sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Koulikoro, Kirango et Ansongo et du Sénégal à Kayes. à Bamako, de la confluence Bani/Niger à Mopti, du Bakoye à Oualia et du Bafing à Bafing-Makana.

Etat des cultures et Situation phytosanitaire

D'une manière générale, les stades phénologiques des principales cultures se présentent comme suit :

- Mil / Sorgho / fonio : tallage- montaison;
- Maïs : Montaison- début épiaison ;
- Riz irrigué/ riz pluvial : repiquage-tallage ;
- Coton/ arachide/ niébé : ramification – floraison ;
- Sésame : levée (sarclage pour les premiers semis).

Les travaux d'entretien culturaux et fertilisation se poursuivent, et les cultures présentent un aspect végétatif satisfaisant dans l'ensemble.



La situation phytosanitaire reste relativement calme dans toutes les régions. Les principaux nuisibles observés sont :

✂ Des sauteriaux (*Zonocerus variegatus*, *Diablocanta-*

tos axilaris *Chrotogonus senegalensis*, *Acrotylus Sp*, *Ornithancris turbida*, *Oedaleus senegalensis*) sur le mil, le sorgho, le maïs, l'arachide, le niébé, le riz, la patate douce et dans les jachères dans certaines localités des régions de Kayes (Diéma, Nioro du sahel, Kayes, Kénieba et Yelemané), de Koulikoro (Nara, Kita, Koulikoro, Dioila et Banamba), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Kadiolo, Koutiala, Yorosso, Kolondiéba et Yanfolila), Mopti (Douentza), Tombouctou (Tombouctou et Goudam) et de Gao (Ansongo, Bourem et de Gao). Les densités ont varié de 1-10 ind/m². Les dégâts étaient faibles à moyens. La superficie prospectée est de 454 ha, avec 165 ha infestés dont 77 ha ont été traités avec, le Chlorpyrifos 480 CE, le Dursban et le Pyriban 480 EC.

" Des chenilles (*Spodoptera spp*, *Helicoverpa armigera* et *Plutelia xylostella*) sur le mil, le sorgho, le maïs, le sésame, le niébé, le chou, l'aubergine, la tomate, la patate douce et le gombo dans des localités des régions de Koulikoro (Nara, Banamba, Kati, Koulikoro et Dioila), de Sikasso (Sikasso, Kolondiéba, Yanfolila et Yorosso) et de Gao (Ansongo, Bourem et Gao). Les densités ont varié de 0 -5 ind/m² par



endroits avec des défoliations localisées faibles à moyens. Sur les **250 ha** prospectés, **120 ha** étaient infestés, sur lesquels 110 ha ont été traités avec le Chlorpyrifos 480 CE, le Pyriban 480 CE, le lambda super 2,5 EC, le Décis 2,5 EC et l'application de méthodes alternatives de lutte (Solution d'extrait de feuilles de neem + eau savonneuse + pétrole). Des coléoptères (*Nisotra uniformis*, *Hétéronychus oryzae*, *Locus rubra* et *Trucuspa ferus*) sur le riz, la patate douce, le pastèque, le melon, le concombre, le gombo et le piment dans les régions de Sikasso (Kadiolo, Kolondiéba, Sikasso, Bougouni et Koutiala) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem) avec des défoliations moyennes à faibles par endroits. La densité était de **1 à 5 ind/m²**. La superficie prospectée est de **60 ha** dont **20 ha** infestés et 15 ha traités avec le Dursban, le Lambda super, le Décis, le Pyriban **480 EC** et le Chlorpyrifos **480 CE**.

Situation du criquet pèlerin

Au cours de la décade, la situation du **Criquet pèlerin** est restée calme sur l'ensemble du pays. Aucune signalisation n'a été enregistrée

Situation Pastorale

Dans l'ensemble, les pâturages sont dans un état assez satisfaisant dans toutes les zones agropastorales du pays. Les conditions générales de l'élevage s'améliorent progressivement et de façon satisfaisante dans les zones pastorales du septentrion et les localités nord de la région de Mopti.

Les animaux s'abreuvent facilement au niveau des points d'eau de surface d'hivernage. L'état d'embonpoint du cheptel et le niveau des productions de viande et de lait sont globalement bons dans l'ensemble. Le retour des troupeaux transhumants vers les pâturages d'hivernage se poursuit sans problèmes majeurs et selon les clauses des conventions locales.

Les troupeaux sédentaires sont actuellement pour la plupart sous la conduite des bergers.



Situation Zoosanitaire

Au cours de cette période les vaccinations ont concerné surtout la Péripleurmonie contagieuse, les maladies charbonneuses, les pasteurelloses, les maladies de la volaille, la peste de petits ruminants etc...

Les résultats cumulés obtenus sont de :

- **10 334 239** animaux, toutes espèces confondues sur une prévision de **46 938 489** soit **22%** de réalisation.
- **254 112** bovins contre la péripleurmonie contagieuse bovine (PPCB) sur une prévision de **6 488 100** soit 4% de réalisation.
- **2 643 555** sujets vaccinés contre la maladie de New Castle sur une prévision de **5 781 638** soit un taux de réalisation de **45,72%**.

La campagne de déparasitage est en cours.

Les résultats cumulés obtenus sont de : **288 480** Bovins ; **130 090** ovins; **82 354** caprins; **17 382** asins; **469 275** volailles etc...

Aucun foyer de maladie n'a été signalé au cours de la décade. Le suivi des transhumants inter-Etat a concerné un cumul de : **40 992** bovins soit un taux de réalisation de 14% sur une prévision de **298 000**, **22 151** ovins soit un taux de réalisation de 8% sur une prévision de **278 000** transhumants.



Etat de la Flore et de la Faune

1. Flore

Dans les domaines forestiers et fauniques les essences forestières présentent un état végétatif luxuriant dans l'ensemble. La feuillaison se poursuit chez les essences forestières du sud vers le nord sauf les *Faidherbia albida* (balanzan).

La cueillette et la vente des fruits comme *Sarcocephalus esculentus* (baro) et *Butyrospermum parkii* (si) se poursuivent dans les domaines forestiers nationaux.

Le tapis herbacé poursuit son épanouissement du sud vers le nord dans les domaines faunique et forestiers nationaux. Les mares temporaires et les flaques d'eau sont remplies d'eau dans les domaines fauniques et forestiers nationaux.

2. Faune

L'état d'embonpoint de la faune est satisfaisant dans les aires protégées et les zones d'intérêt cynégétiques. Leurs habitats sont bien reconstitués dans l'ensemble. Cette période constitue le moment de reproduction de la faune.



Situation halieutique

La décade du 11 au 20 août a été marquée par une légère diminution des captures par rapport à la précédente. Cette période de montée des niveaux d'eau sur les bassins hydrographiques ralentit considérablement les activités de pêche. Les productions halieutiques sont enregistrées au niveau des débarcadères contrôlés.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : *Hydrocynus brevis* (wuludyege), *Heterotis niloticus* (fana), *Labeo sp* (baman), *Lates nilotica* (Saalé), *Clarias sp* (Manogo), *Tilapia sp* (N'teben), *Mormurus sp* (Nana), *Sinodontis sp* (Konkon).

Au cours de cette décade, les prix moyens de certaines espèces de poisson d'eau douce sont restés relativement stables sur certains marchés régionaux tandis qu'au niveau des principaux points de vente du District, ils ont connu une légère baisse.

Concernant les prix moyens des poissons de mer congelés relevés au niveau des principaux marchés de Bamako,

ils se présentent comme suit :

Chinchard: 1270FCFA /kg; Machoiron: 1300 FCFA/kg; Carpe rouge: 1395FCFA/kg; Sardinelle : 435FCFA/kg.10, 24%.



Situations des marchés agricoles/alimentaire

Durant cette décade du 11 au 20 août 2016, les marchés céréaliers se caractérisent par une stabilité perturbée en quelques endroits par de légères fluctuations de prix. Celles-ci sont majoritairement des hausses pour le riz local et des baisses pour les céréales sèches. S'agissant de l'état d'approvisionnement des marchés, il reste moyen. Ainsi, l'offre sur les marchés arrive à satisfaire la demande à travers le pays.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix pratiqués ont été les suivants:

105 F CFA le kilo pour le mil à Monimpébougou, 125 à Sirakorola, Dioro et à Macina, 130 à Yorosso, Bla et à Dougouolo, 134 à Dioïla, 135 à Zangasso et à Kiffosso, 140 à Koury et à Koutiala, 145 à Diarrassagou et à Koulogon, 150 à Diéma et à Bankass et 155 F CFA le kilo à Koro;

110 F CFA le kilo pour le sorgho à Dioïla, Zangasso et à Yorosso, 115 à Diéma, Koury, Koutiala, Kiffosso, Bla et à Dougouolo, 125 à Sirakorola et 150 F CFA le kilo à Badinko;

100 F CFA le kilo pour le maïs à Loulouni, 110 à Dioïla, Zangasso et à Yorosso, 115 à Koury, Yorosso et à Kiffosso, 120 à Koutiala et 125 F CFA le kilo à Kita;

285 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Diakawèrè, Shiango et à Kourouma, 290 à Sokolo, 300 à Niono et à Dogofri, 315 à Dioro et 325 F CFA le kilo Macina.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été les suivants :

130 F CFA le kilo pour le mil à Bla, stable par rapport à la décade dernière;

115 F CFA le kilo pour le sorgho à Koury, stable par rapport à la décade dernière;

120 F CFA le kilo pour le maïs à Koutiala, stable par rapport à la décade dernière;

300 F CFA le kilo pour le riz local « Gambiaka » à Niono, en hausse par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette comprise entre :

! 150 F CFA le kilo pour le maïs à Sikasso;

! et 300 F CFA le kilo pour la même spéculation à Tombouctou.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre :

! 350 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Kayes, Koulikoro, Sikasso et à Mopti Digue;

! et 375 F CFA le kilo pour le riz brisé importé à Sikasso et pour les riz importés brisé et RM40 à

Gao.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi, les prix au détail couramment pratiqués ont été de 200 F CFA le

kilo pour le mil, le sorgho et pour le maïs, 250 pour les mil/sorgho/maïs pilés, 350 pour le riz brisé importé et pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamiens, 400 pour le riz local Gambiaka, 425 pour le niébé et 500 F CFA le kilo pour le fonio.

Par rapport à la même période de l'année dernière,



les prix au consommateur des riz importés et local Gambiaka sont majoritairement en baisse. Cependant comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les prix actuels sont majoritairement en hausse. S'agissant des céréales sèches, leurs prix au consommateur sont, par rapport à ceux de l'année dernière, en baisse pour le mil et stables pour le sorgho et le maïs. Par rapport aux prix moyens des

cinq dernières années, les prix des céréales sèches sont tous en baisse.

La Situation alimentaire.

Sur le Plan Alimentaire, la situation est normale pour la majorité des ménages grâce au bon niveau des stocks alimentaires quoiqu'en diminution ; au bon état d'approvisionnement des marchés en céréales ; aux conditions d'élevage en amélioration. Toutefois, l'exercice du cadre harmonisé qui intègre toutes les analyses de vulnérabilité et qui prend en compte la pauvreté structurelle a identifié à travers le pays 423 243 personnes (soit 2,30% de la population) en phase de crise ou pire qui ont besoin d'une assistance alimentaire et 2 605 885 personnes (soit 14% de la population totale du pays) en phase sous pression qui ont besoin d'actions de résilience pour diminuer leur vulnérabilité. L'assistance aux ménages identifiés en

phase crise à pire est en cours par le gouvernement et ses partenaires. Ainsi, 11 428 tonnes de céréales sont en cours de distribution par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire en faveur des 423 243 personnes.

Images de la deuxième décade d'août 2016

MESSAGES CLÉS

- **Végétation** : La croissance de la végétation se poursuit davantage à travers le pays surtout avec la régularité de la pluviométrie en cette période (figure 1a). Par rapport à la moyenne 2001-2010, la production de la biomasse végétale est normale à excédentaire dans l'ensemble avec toutefois

des déficits localisés par endroits à travers le pays notamment dans le Nord de la région de Kayes.

- **Début de la saison** : Les conditions idoines pour le démarrage de la saison se sont installées dans toutes les zones agricoles du pays (figure 2a). Comparé au calendrier d'une année médiane, l'installation des conditions idoines de démarrage de la saison est normale voire précoce d'une à deux décades excepté par endroits à Sikasso et Kayes où elles ont accusé un retard d'environ une décade.

- **Besoins des plantes en eau** : Selon l'indice de satisfaction des besoins des plantes en eau le niveau d'humidité résiduelle du sol à la 2ème décade d'Août est globalement satisfaisant à travers le pays. Comparé à une année médiane, le niveau d'humidité résiduelle du sol est normal à excédentaire dans l'ensemble avec toutefois des déficits localisés de 10 à 30% par endroits dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou .

Perspectives : (valables du 21 au 31 août 2016)

La situation météorologique au cours de la période du 21 au 31 Août 2016 sera caractérisée par une bonne répartition de la pluviométrie sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso Ségou et Mopti. Ailleurs, les activités pluvio-orageuses seront faibles et modérées par

endroits. Sur le plan hydrologique, la montée de niveau se poursuivra normalement sur l'ensemble des cours d'eau. Sur le plan phytosanitaire, en ce qui concerne le Criquet pèlerin, les conditions écologiques sont favorables à son développement et à sa reproduction. Dans les aires grégarigènes on s'attend à une reproduction à petite échelle des individus solitaires.

Sur le plan pastoral, la régénération des pâturages devrait se poursuivre normalement dans les différentes zones pastorales et agropastorales du pays.

Sur le plan forestier, l'épanouissement des espèces animales et végétales et l'envahissement en eaux des zones humides se poursuivront.

La situation alimentaire s'améliorera à la faveur de la disponibilité laitière grâce à l'amélioration des conditions d'élevage ; à la disponibilité des récoltes de maïs en vert et de fonio sauvage ; à la poursuite des actions humanitaires par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et ses partenaires.

Avis et Conseils (valables du 11 au 20 août 2016)

1. Les paysans doivent tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux brigades de veille, aux autorités locales, aux populations sédentaires et nomades de rester vigilantes, afin de signaler toute présence de Criquet pèlerin au cours de leurs mouvements.
3. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs " de mettre fin à la divagation des animaux pour éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs.
" de poursuivre les travaux d'installation et d'entretien

des parcelles de cultures fourragères. " de poursuivre le déparasitage interne et externe des animaux, et éviter les traitements avec les pseudos vétérinaires ambulants ; " de soumettre les animaux aux vaccinations contre les maladies charbonneuses, les pasteurelloses des bovins et des ovins et caprins ; " de déclarer les maladies animales quel qu'elles soient aux autorités administratives, techniques et politiques. de soumettre les animaux aux vaccinations contre les maladies charbonneuses, les pasteurelloses des bovins et des ovins et caprins ; " de déclarer les maladies animales quel qu'elles soient aux autorités administratives, techniques et politiques.

4. Il est demandé aux transhumants des différentes localités de se munir des documents administratifs et zoo sanitaires dans le cadre de leurs déplacements et de veiller au respect des conventions locales communales et intercommunales ainsi que des textes législatifs et réglementaires en vigueur pour l'exploitation des ressources pastorales.

5. A l'intention des pêcheurs et pisciculteurs, la capture des alevins dans le milieu naturel est formellement interdite. Il est rappelé aux pêcheurs de se conformer aux textes réglementaires en vigueur et aux conventions locales établies, en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

Bamako, le 23 août 2016 LE GTPA

Synthèse de M. DICKO

CELLULE DE COMMUNICATION